

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

Ouverture de l'enquête publique relative à l'élaboration du Règlement Local de Publicité de la commune de Mios

Par arrêté municipal en date du 8 septembre 2021, Monsieur le Maire de la commune de Mios a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'élaboration du Règlement Local de Publicité de la commune de Mios.

Cette enquête publique se déroulera au siège de la commune à la Mairie de Mios, 11 place du Onze Novembre à Mios pendant une durée de 18 jours consécutifs du mardi 5 octobre 2021 à 8h30 au vendredi 22 octobre 2021 à 17 h.

Elle concerne le Règlement Local de Publicité, document de planification qui permet d'adapter la réglementation nationale de la publicité extérieure (publicités, pré-enseignes et enseignes) aux spécificités du territoire communal en adoptant des dispositions plus restrictives que ce dernier.

Afin de conduire l'enquête publique, la Présidente du Tribunal Administratif de Bordeaux a désigné Monsieur Yves LE CANN en qualité de commissaire enquêteur.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique est consultable :

- en version informatique sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante : <https://www.villemios.fr>;
- en version papier au siège de la commune de Mios, à l'accueil de la Mairie de Mios, 11 place du Onze Novembre à Mios, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Toute information peut être demandée auprès de Monsieur Grégory PRADAYROL au pôle Développement/Vivre-ensemble de la mairie de Mios ainsi qu'au numéro de téléphone suivant : 05.56.26.66.21 et à l'adresse mail : g.pradayrol@villemios.fr.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences qu'il tiendra à la Mairie de Mios aux jours et heures suivants :

- le mardi 5 octobre 2021 de 8 h 30 à 12 h ;
- le mercredi 13 octobre 2021 de 8 h 30 à 12 h ;
- le vendredi 22 octobre 2021 de 14 h à 17 h.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur les registres papiers d'enquête publique établis sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, mis à sa disposition aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- par voie postale en adressant un courrier à Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête à : Mairie de Mios, 11 place du Onze Novembre, 33380 Mios ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : RLP-enquetepublique@villemios.fr.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis à Monsieur le Maire de la commune de Mios dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public en Mairie de Mios, aux heures et jours d'ouverture habituels et sur le site internet de la commune (<https://www.villemios.fr>) pendant un an.

Le projet d'élaboration du RLP, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur - sous réserve que l'économie générale du RLP ne soit pas remise en cause - est soumis pour approbation au Conseil Municipal à la majorité des suffrages exprimés.

Le RLP, une fois approuvé, sera annexé au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mios.

21003119

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICES DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

concernant trois permis de construire pour la réalisation des îlots « Descas », « Saget » et « Terrasse du Méridien » entre la gare Saint-Jean et le pont Saint-Jean sur la commune de Bordeaux

Une enquête publique est prescrite du lundi 04 octobre 2021 au mardi 02 novembre 2021 inclus sur le territoire de la commune de Bordeaux, afin de recueillir l'avis du public concernant trois permis de construire pour la réalisation des îlots « Descas », « Saget » et « Terrasse du Méridien » entre la gare Saint-Jean et le pont Saint-Jean sur la commune de Bordeaux.

Le responsable du projet est la Société APSYS GAR'ONNE, domicilié au 28/32 avenue Victor Hugo 75116 PARIS. Les informations relatives au projet peuvent lui être demandées par mail à : projet-saget@apsysgroup.com ou par tél : 01.44.05.77.77.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête, comprenant une évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale et les délibérations de Bordeaux Métropole et de la Ville de Bordeaux, à la cité Municipale 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux et à la mairie de quartier Bordeaux Sud 6 cours de la Marne à Bordeaux, aux jours et heures habituels d'ouverture au public où il pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'État en Gironde www.gironde.gouv.fr, rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes-publiques ».

Le public pourra adresser ses observations :

- par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur, à la Cité municipale Mairie de Bordeaux et à la Mairie de quartier Bordeaux sud.

- par voie dématérialisée, sur le registre électronique à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/descas-saget-terrasse-du-meridien>
Les observations pourront également être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : descas-saget-terrasse-du-meridien@mail.registre-numerique.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête, et seront consultables sur le site internet de la Préfecture pendant la durée de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à la cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, à l'accueil DDTM.

Le Commissaire enquêteur M. Gilles ROBERT Général 2ème section, se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations :

- lundi 04 octobre 2021 de 13 h à 17 h 30 à la mairie de quartier Bordeaux Sud
- vendredi 08 octobre 2021 de 13 h à 18 h à la cité Municipale de Bordeaux
- mardi 12 octobre 2021 de 08 h 30 à 12h30 à la mairie de quartier Bordeaux Sud
- mercredi 20 octobre 2021 de 13 h à 18 h à la cité Municipale de Bordeaux
- jeudi 28 octobre 2021 de 13 h à 17 h 30 à la mairie de quartier Bordeaux Sud
- mardi 02 novembre 2021 de 13 h à 18 h à la cité Municipale de Bordeaux

A la fin de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Cité Municipale, à la Mairie de quartier Bordeaux-Sud, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer service des procédures environnementales cité administrative à Bordeaux, ainsi que sur le site internet des Services de l'État en Gironde : www.gironde.gouv.fr.

21003111

Autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour la venue d'une grande roue sur la Place Peyneau d'Arcachon, du 18 octobre au 19 novembre 2021 (exploitation du 23 octobre 2021 au 14 novembre 2021).

Renseignements et cahier des charges à solliciter par mail à l'adresse suivante clémence.loiselet@arcachon.com ou par téléphone au 05.56.22.01.12

Les offres doivent parvenir au plus tard le 08/10/2021

21003121

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 01/09/2021 à LEOGNAN, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **JUCELA**

Forme : Société Civile Immobilière

Siège : 39 avenue de Bordeaux – 33850 LEOGNAN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital : 100 Euros

Objet : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel,

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts

Transmission des actions : Les cessions de parts sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Gérants : M. Julien GRAMOND demeurant 39 avenue de Bordeaux – 33850 LEOGNAN et Mme Céline GRAMOND demeurant 39 avenue de Bordeaux – 33850 LEOGNAN

Immatriculation au R.C.S. de BORDEAUX

Pour avis,
La Gérance

21EJ19926

Par acte SSP, il a été constitué une EURL dénommée **Julachilouzo**. Capital : 250€. Siège social : 17 B Cours du Maréchal Leclerc 33113 SAINT SYMPHORIEN. Objet : Formation professionnelle continue d'adultes. Gérant : PUYBARAUD Pierre-Jean 17 B Cours du Maréchal Leclerc 33113 SAINT SYMPHORIEN. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS BORDEAUX. 21EJ18530

Par ASSP du 11/08/2021, il a été constitué une SAS à capital variable dénommée **M2A**. Siège social : 83 rue Brémontier 33700 Mérignac. Capital minimum : 1000€, capital initial : 1000€, capital maximum : 100000000€. Objet : la location, l'achat, la vente et l'exploitation d'appartements et de maisons, vides ou meublés, destinés à l'habitation principale ou secondaire et d'immeubles non résidentiels (bureaux, espaces commerciaux, halls d'exposition, salle de conférence, de réception ou de réunion, installations d'entreposage en libre-service, etc.) ainsi que, la location de terres et de terrains, notamment à usage agricole. Président : M. Arnaud Mur, 83 rue Brémontier 33700 Mérignac. Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX. 21EJ18571

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !